



DESTINATAIRES :	Les employés de la catégorie 1
EXPÉDITEURS :	Marie-Eve Sevigny, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, DSIEU Marie-Josée Parent, directrice des ressources humaines, du développement organisationnel et des affaires juridiques par intérim, DRHDOAJ
DATE :	Le 27 avril 2023
OBJET :	Nouvelles exigences de postes pour la catégorie 1

À partir du prochain affichage de postes, soit celui du 1^{er} juin 2023, entreront en vigueur les nouvelles exigences de postes pour la catégorie 1. Celles-ci émanent d'une longue démarche consultative qui a été menée au cours des derniers mois. Voici plus précisément les titres d'emploi concernés :

- Infirmière auxiliaire
- Infirmière
- Infirmière-chef d'équipe
- Infirmière clinicienne
- Conseillère en soins infirmiers (CSI)
- Infirmière clinicienne assistante du supérieur immédiat (ICASI)
- Assistante du supérieur immédiat (ASI)

Il est à noter que la majorité des exigences sont maintenant plus flexibles, tout en maintenant la qualité des soins et des services, et ce, pour diverses raisons :

- Augmenter l'accessibilité aux postes infirmiers pour favoriser le cheminement professionnel des ressources (rétention);
- Être plus compétitif par rapport aux autres CISSS et CIUSSS (attraction);
- Harmoniser les exigences de postes pour l'ensemble des directions de l'organisation.

De plus, le processus d'entrevues par compétences a été conservé pour la CSI et l'ICASI, puis ajouté pour certains secteurs spécifiques avec postes d'infirmières cliniciennes. Des balises ont également été émises pour l'utilisation judicieuse des titres d'emploi ICASI et d'ASI, ayant pour base qu'un poste d'ICASI se définit par un minimum de 60% d'activités liées à l'encadrement clinico-administratif et l'encadrement clinique.

Vous pouvez suivre le lien suivant pour visionner le document :

<https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/tableau-des-nouvelles-exigences-de-postes-pour-la-categorie-1-partir-de-juin-2023-version-employees>

Pour toutes questions relatives au processus de postulation et de dotation, écrire à l'adresse : dotation.pole-ouest.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca.